

SUPREMEX ANNONCE DES RÉSULTATS RECORDS POUR LE T2 2022 ET AUGMENTE LE DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE 20 %

Montréal (Québec), le 11 août 2022 – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor, annonce aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2022. La Société tiendra un appel conférence pour discuter de ses résultats, aujourd'hui à 11 h 00 (heure de l'Est).

Faits saillants du rendement financier du deuxième trimestre et événements récents

- Ventes totales en hausse de 20,7 %, atteignant 62,5 millions \$, comparativement aux ventes de 51,8 millions \$ enregistrées au deuxième trimestre de 2021.
 - Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés, qui se sont établies à 16,6 millions \$, une légère augmentation de 0,4 % comparativement aux ventes du deuxième trimestre de l'exercice précédent.
 - Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 30,2 %, atteignant 45,9 millions \$, comparativement aux ventes de 35,2 millions \$ enregistrées au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
 - Hausse du BAIIA ajusté¹, qui s'est établi à 13,9 millions \$, soit 22,3 % des ventes, comparativement au même trimestre de 2021, où le BAIIA ajusté était de 8,6 millions \$, soit 16,5 % des ventes.
 - Hausse importante du résultat net, qui s'est établi à 7,4 millions \$, comparativement à 3,4 millions \$ au même trimestre de l'exercice précédent.
 - Hausse marquée du résultat par action, qui s'est élevé à 0,28 \$, comparativement à 0,12 \$ au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
 - Aucune subvention provenant des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL ») n'a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2022, comparativement au montant de 0,9 million \$ enregistré au même trimestre de 2021.
 - Rachat de 215 800 actions de la Société pour une contrepartie totale de 0,7 million \$ en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.
 - Le 10 août 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire, soit une augmentation de 20,0 % comparativement au dividende déclaré au trimestre précédent.
 - Nomination de Simon Provencher au poste de président du secteur des produits d'emballage.
-

« Supremex a obtenu de très bons résultats au deuxième trimestre, qui reflètent la solide exécution effectuée par nos équipes. Les ventes affichent une croissance supérieure à 20 %, nous avons généré de solides marges de BAIIA dans nos deux secteurs d'activité et le résultat net a plus que doublé. Cette performance est à la fois le résultat de l'augmentation des prix et du volume dans le secteur des enveloppes et d'un portefeuille de produits plus favorable dans le secteur des produits d'emballage. Bien que le marché du papier demeure tendu, nous avons élargi nos sources d'approvisionnement pour répondre à la demande croissante de nos clients, ce qui démontre notre réputation de partenaire de confiance sur le marché », a déclaré Stewart Emerson, le président et chef de la direction de Supremex.

¹ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la définition et au rapprochement présentés à la section sur les mesures non conformes aux IFRS.

« Nous avons récemment nommé un nouveau président à la tête de notre secteur des produits d'emballage. Cette nomination réitère clairement notre intention d'accroître et de diversifier davantage notre présence sur ce marché. En même temps, nous avons profité d'une occasion pour accélérer le transfert prévu de nos activités de fabrication d'emballages en carton plat de Ville Mont-Royal, ce qui devrait nous permettre de mettre davantage l'accent sur des solutions d'emballage à valeur ajoutée. »

« En ce qui concerne l'avenir, nous croyons que 2022 devrait surpasser 2021 sur le plan des ventes et de la rentabilité, mais nous prévoyons que le rythme d'amélioration ralentira au cours de la deuxième moitié de l'exercice, alors que nous commençons à tirer parti de la reprise de certains marchés plus touchés par la pandémie. Par ailleurs, notre solide bilan financier nous permet de remettre plus de fonds à nos actionnaires, comme en témoigne l'augmentation du dividende, tout en surveillant de près les occasions d'acquisition stratégique », a conclu M. Emerson.

Faits saillants financiers

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des marges)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
État des résultats				
Ventes	62 518	51 801	125 787	105 404
Résultat d'exploitation	10 314	5 151	19 143	11 184
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	13 914	8 562	25 997	18 110
Marge de BAIIA ajusté ⁽¹⁾	22,3 %	16,5 %	20,7 %	17,2 %
Résultat net	7 364	3 389	13 666	7 492
Résultat net de base et dilué par action	0,28	0,12	0,52	0,27
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	7 364	3 393	13 675	7 614
Résultat net ajusté par action ⁽¹⁾	0,28	0,12	0,52	0,27
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	10 235	4 454	10 131	8 690

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont définies comme suit :

Mesure non conforme aux IFRS	Définition
BAIIA	Résultat avant frais de financement, impôt sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles.
BAIIA ajusté	BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais d'acquisition.
Marges du BAIIA et BAIIA ajusté	Les marges du BAIIA ou du BAIIA ajusté correspondent à un pourcentage équivalant au ratio du BAIIA ou du BAIIA ajusté sur les ventes.
Résultat net ajusté	Résultat net excluant les éléments significatifs énumérés ci-dessus sous la rubrique BAIIA ajusté, net d'impôt.
Résultat net ajusté par action	Résultat dilué par action calculé sur la base du résultat net ajusté.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation selon les états consolidés des flux de trésorerie moins les ajouts nets aux immobilisations corporelles et incorporelles.
Ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté	Dette totale est composée de la facilité de crédit renouvelable et de la facilité à terme divisée par le BAIIA ajusté.

Supremex estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté sont des mesures couramment utilisées par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement aux années précédentes.

Supremex considère que les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de la santé financière et de la rentabilité de la Société, parce qu'ils indiquent la part des liquidités générées par les activités d'exploitation qui est disponible pour être distribuée, pour rembourser la dette ou pour financer d'autres investissements.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS :

Rapprochement des mesures financières non-conformes aux IFRS

Rapprochement du résultat net au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des marges)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	7 364	3 389	13 666	7 492
Impôt sur le résultat	2 458	1 206	4 542	2 593
Frais de financement nets	492	556	935	1 099
Amortissement des immobilisations corporelles	1 640	1 356	2 890	2 721
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 091	1 205	2 175	2 382
Amortissement des immobilisations incorporelles	869	845	1 777	1 659
BAIIA	13 914	8 557	25 985	17 946
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	—	5	12	164
BAIIA ajusté	13 914	8 562	25 997	18 110
<i>Marge de BAIIA ajusté (%)</i>	22,3 %	16,5 %	20,7 %	17,2 %

Rapprochement du résultat net au résultat net ajusté et du résultat net par action au résultat net ajusté par action

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	7 364	3 389	13 666	7 492
Ajustement, net d'impôt				
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	—	4	9	122
Résultat net ajusté	7 364	3 393	13 675	7 614
Résultat net par action	0,28	0,12	0,52	0,27
Ajustement, net d'impôt, en dollars par action	—	—	—	—
Résultat net ajusté par action	0,28	0,12	0,52	0,27

Rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation aux flux de trésorerie disponibles

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 juin		Périodes de six mois closes le 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	10 426	4 904	10 637	9 436
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(175)	(398)	(381)	(687)
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	(16)	(52)	(125)	(59)
Flux de trésorerie disponibles	10 235	4 454	10 131	8 690

Sommaire de la période de trois mois close le 30 juin 2022

Ventes

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 se sont établies à 62,5 millions \$, une augmentation de 10,7 millions \$ ou 20,7 %, comparativement aux ventes du même trimestre de 2021.

Secteur Enveloppe (Canada et États-Unis)

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 45,9 millions \$, une augmentation de 10,7 millions \$ ou 30,2 %, comparativement aux ventes de 35,2 millions \$ enregistrées au deuxième trimestre de 2021. Les ventes d'enveloppes représentaient 73,4 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une hausse comparativement à 68,0 % pour la même période de l'exercice précédent. Les prix de vente moyens ont augmenté de 20,7 %, comparativement à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, cette hausse reflétant principalement l'augmentation des prix mise en place pour atténuer la hausse du coût des intrants due à l'inflation. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 7,9 %, une hausse principalement attribuable à l'augmentation des ventes du marché américain des enveloppes ainsi qu'à la reprise soutenue de la demande de la part de certains réseaux de revendeurs qui ont été plus touchés par la pandémie. Les relations étroites avec les fournisseurs, une solide réputation sur le marché et un personnel dévoué sont les facteurs clés qui ont permis à Supremex de répondre à la demande et de poursuivre sa croissance.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Les ventes se sont établies à 16,6 millions \$, soit une légère augmentation de 0,4 % comparativement aux ventes du même trimestre de 2021. Cette variation s'explique essentiellement par une hausse des ventes des emballages en carton plat, principalement attribuable à un portefeuille de produits favorable, cette hausse ayant été atténuée en partie par une baisse des ventes des produits d'emballage en carton ondulé. Les ventes tirées des produits d'emballage et des produits spécialisés représentaient 26,6 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une diminution comparativement à 32,0 % pour la même période de l'exercice précédent, en grande partie en raison de la croissance importante du secteur des enveloppes.

BAIIA² et BAIIA ajusté²

Le BAIIA consolidé et le BAIIA consolidé ajusté se sont établis à 13,9 millions \$, ou 22,3 % des ventes, soit une augmentation comparativement à 8,6 millions \$, ou 16,5 % des ventes, pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ces augmentations sont attribuables à la hausse du volume des ventes et des prix de vente. Cette hausse a cependant été atténuée en partie par l'augmentation du coût des matières premières et par le retrait progressif des programmes de SSUC et de SUCL (aucune subvention n'ayant été comptabilisée au deuxième trimestre clos le 30 juin 2022, comparativement aux subventions totalisant 0,9 million \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent).

Secteur Enveloppe

Le BAIIA ajusté s'est établi à 11,6 millions \$, soit une augmentation de 83,1 % comparativement à 6,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2021. Cette nette amélioration s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à la hausse des prix de vente moyens, et par un portefeuille de produits plus favorable dans les activités des enveloppes aux États-Unis. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 25,3 %, en hausse comparativement à 18,0 % pour la même période en 2021.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Le BAIIA ajusté s'est établi à 3,3 millions \$, soit une augmentation de 35,7 % comparativement à 2,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à un portefeuille de produits plus favorable et à des prix de vente moyens plus élevés, ce qui s'est traduit par une amélioration de la rentabilité des produits d'emballage en carton plat et des emballages destinés au commerce électronique. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 19,6 %, comparativement à 14,5 % pour la même période en 2021.

Charges corporatives et autres charges non allouées

Les charges corporatives et autres charges non allouées se sont élevés à 0,9 million \$ au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 0,2 million \$ pour le deuxième trimestre de 2021, qui comprenaient des subventions totalisant 0,9 million \$ provenant des programmes de SSUC et de SUCL. En excluant les subventions, les charges corporatives et autres charges non allouées auraient été de 1,1 million \$ pour le deuxième trimestre de 2021. Cette baisse de 0,2 million \$ est principalement attribuable à un gain de change et à un ajustement favorable de la valeur de marché des unités d'actions différées enregistré au cours du trimestre, contrebalancés en partie par les indemnités de départ.

Résultat net et résultat net ajusté²

Le résultat net et le résultat net ajusté pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 ont atteint 7,4 millions \$ (ou 0,28 \$ par action), comparativement à 3,4 millions \$ (ou 0,12 \$ par action) pour le même trimestre en 2021.

² Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements

Sommaire de la période de six mois close le 30 juin 2022

Ventes

Les ventes totales pour la période de six mois close le 30 juin 2022 se sont établies à 125,8 millions \$, une augmentation de 20,4 millions \$ ou 19,3 %, comparativement à la période équivalente de 2021.

Secteur Enveloppe (Canada et États-Unis)

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 90,5 millions \$, une augmentation de 17,0 millions \$, ou 23,2 %, comparativement aux ventes enregistrées pour la période de six mois close le 30 juin 2021, qui atteignaient 73,5 millions \$. Les ventes d'enveloppes représentaient 72,0 % des ventes de la Société pour la période, soit une hausse comparativement à 69,7 % pour la même période de l'exercice précédent. Les prix de vente moyens ont augmenté de 17,4 %, comparativement à ceux de la même période de l'exercice précédent, cette hausse reflétant principalement l'augmentation des prix mise en place pour atténuer la hausse du coût des intrants due à l'inflation. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 4,9 %, une hausse principalement attribuable à l'augmentation des ventes du marché américain des enveloppes ainsi qu'à la reprise soutenue de la demande de la part de certains réseaux de revendeurs qui ont été plus touchés par la pandémie. Les relations étroites avec les fournisseurs, une solide réputation sur le marché et un personnel dévoué sont les facteurs clés qui ont permis à Supremex de répondre à la demande et de poursuivre sa croissance.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Les ventes se sont établies à 35,3 millions \$, une augmentation de 3,4 millions \$ ou 10,5 %, comparativement aux ventes de 31,9 millions \$ enregistrées au cours de la période correspondante de 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport généré par l'acquisition de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), conclue le 8 mars 2021, conjugué à l'augmentation des ventes des emballages en carton plat. Les ventes tirées des produits d'emballage et des produits spécialisés représentaient 28,0 % des ventes de la Société pour le premier semestre de 2022, comparativement à 30,3 % pour la même période de l'exercice précédent, en grande partie en raison de la croissance importante du secteur des enveloppes.

BAIIA³ et BAIIA ajusté³

Le BAIIA consolidé s'est établi à 26,0 millions \$, ou 20,7 % des ventes, soit une augmentation comparativement à 17,9 millions \$, ou 17,0 % des ventes, pour le premier semestre de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté s'est établi à 26,0 millions \$, ou 20,7 % des ventes, comparativement à 18,1 millions \$, ou 17,2 % des ventes, pour le premier semestre de 2021. Ces augmentations sont attribuables à la hausse du volume des ventes et des prix de vente. Cette hausse a cependant été atténuée en partie par l'augmentation du coût des matières premières et par le retrait progressif des programmes de SSUC et de SUCL (aucune subvention n'ayant été comptabilisée au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement aux subventions totalisant 0,9 million \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent).

Secteur Enveloppe

Le BAIIA ajusté s'est établi à 21,6 millions \$, soit une augmentation de 58,4 % comparativement à 13,6 millions \$ pour le premier semestre de 2021. Cette forte augmentation s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à la hausse des prix de vente moyens, et par un portefeuille de produits plus favorable dans les activités des enveloppes aux États-Unis. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 23,8 %, en hausse comparativement à 18,5 % pour la même période en 2021.

³ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Le BAIIA ajusté s'est établi à 7,4 millions \$, soit une augmentation de 53,0 % comparativement à 4,9 millions \$ pour le premier semestre de 2021. Cette hausse importante est principalement attribuable à l'augmentation des ventes, liée à un portefeuille de produits plus favorable et à des prix de vente moyens plus élevés, ce qui s'est traduit par une amélioration de la rentabilité des produits d'emballage en carton plat et des emballages destinés au commerce électronique. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 21,1 %, comparativement à 15,2 % pour la même période en 2021.

Charges corporatives et autres charges non allouées

Les charges corporatives et autres charges non allouées se sont élevés à 3,0 millions \$, comparativement à 0,4 million \$ pour le premier semestre de 2021, qui comprenaient des subventions totalisant 1,6 million \$ provenant des programmes de SSUC et de SUCL. En excluant les subventions, les charges corporatives et autres charges non allouées auraient été de 2,0 millions \$ pour le premier semestre de 2021. Cette hausse de 1,0 million \$ est principalement attribuable aux indemnités de départ, qui ont été contrebalancées en partie par un gain de change.

Résultat net et résultat net ajusté⁴

Le résultat net pour la période de six mois close le 30 juin 2022 a atteint 13,7 millions \$ (ou 0,52 \$ par action), comparativement à 7,5 millions \$ (ou 0,27 \$ par action) pour le même semestre de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté pour la période de six mois close le 30 juin 2022 a atteint 13,7 millions \$ (ou 0,52 \$ par action), comparativement à 7,6 millions \$ (ou 0,27 \$ par action) pour le même semestre en 2021.

Trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie

Des flux de trésorerie nets de 10,4 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022, comparativement à 4,9 millions \$ pour la même période en 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité.

Des flux de trésorerie nets de 10,6 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement à 9,4 millions \$ pour la même période en 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité, mais elle a été contrebalancée en partie par une augmentation des besoins en fond de roulement.

Pour le deuxième trimestre de 2022, les flux de trésorerie disponibles⁴ étaient d'un montant de 10,2 millions \$, comparativement à 4,5 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les flux de trésorerie⁴ disponibles totalisaient 10,1 millions \$, comparativement à 8,7 millions \$ au cours de la période correspondante de 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité, partiellement compensée par des besoins en fonds de roulement plus élevés.

⁴ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Au cours des périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2022, la Société a racheté 215 800 et 321 800 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cours normal des activités de l'OPR pour une contrepartie de 0,7 million \$ et 1,1 million \$ respectivement.

Après la clôture de la période, 73 700 actions supplémentaires ont été achetées pour annulation pour une contrepartie totale de 0,2 million \$.

La Société a l'intention de renouveler son OPR qui expire le 30 août 2022.

Dettes et effet de levier

La dette totale de la Société a diminué à 36,7 millions \$ au 30 juin 2022, comparativement à 44,5 millions \$ au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté des douze derniers mois était de 0,8x, en baisse par rapport à 1,1x au 31 décembre 2021.

Événements postérieurs

- Après la fin du trimestre, la Société a approuvé une initiative de restructuration visant à accélérer le déménagement de son usine de boîtes pliantes de Ville Mont-Royal, Québec, suite à la réception d'un avis de résiliation anticipée du bailleur. À la suite de cette initiative, les activités de boîtes pliantes touchées seront transférées à l'usine d'emballage en carton ondulé Durabox située à Lachine au Québec. Par conséquent, les activités de Durabox seront progressivement arrêtées. Des charges non récurrentes liées à ces activités, composées principalement de charges liées aux employés et de frais de relocalisation des activités des boîtes pliantes, seront encourues au cours des deux prochains trimestres. La Société estime que ce repositionnement stratégique se traduira par une meilleure utilisation de sa capacité de fabrication en mettant davantage l'accent sur les produits à plus forte valeur ajoutée.
- Le 2 août 2022, la Société a annoncé la nomination de Simon Provencher au poste de président du secteur Emballage à compter du 6 septembre. M. Provencher, qui compte plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie de l'emballage à base de papier, est un leader axé sur les résultats et sur la prise de décisions stratégiques. Plus récemment, il a occupé le poste de directeur général de Cascades GPS Groupe Carton, avec la responsabilité des résultats de quatre unités d'affaires, couvrant sept usines en Amérique du Nord.
- Le 10 août 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire, payable le 23 septembre 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 septembre 2022. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de toute loi provinciale similaire.

Perspectives

Compte tenu de la disponibilité actuelle de la main-d'œuvre, la Société fonctionne actuellement à pleine capacité, ce qui reflète la forte demande de ses produits et un carnet de commandes bien rempli. Grâce à sa solide réputation sur le marché et à son approche proactive à l'égard de l'approvisionnement, la Société a été en mesure de se procurer des matières premières, bien que l'industrie soit aux prises avec un approvisionnement limité, et de réussir à passer aux clients la hausse de coûts due à l'inflation. En raison des problèmes de main-d'œuvre et d'approvisionnement, la Société pourrait avoir de la difficulté à respecter son calendrier de livraison pour certaines commandes et pourrait aussi perdre des ventes. L'acquisition d'une compagnie d'enveloppes située à New York, conclue plus tôt cette année, devrait permettre d'atténuer les effets de ces problèmes à court terme.

La Société s'est engagée à investir efficacement ses capitaux en effectuant le versement prévu de dividendes trimestriels, en investissant dans des dépenses en immobilisations et par le rachat d'actions ordinaires conformément à son OPR, qu'elle a l'intention de renouveler à l'expiration du programme actuel le 30 août 2022. La Société continue également sa recherche d'acquisitions stratégiques, principalement dans le secteur des produits d'emballage, tout en restant à l'affût des occasions d'expansion dans le secteur des enveloppes.

Le 11 août 2022 – Téléconférence pour discuter des résultats du deuxième trimestre :

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats de la Société pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2022 aura lieu le jeudi 11 août 2022, à 11 heures (heure de l'Est).

La conférence téléphonique sera diffusée en direct sur le site Web de la Société dans la section Investisseurs, sous Web Diffusion.

Veillez prendre note que la téléconférence sera tenue en anglais. Pour participer à la conférence (professionnels de la communauté d'investissement seulement) ou l'écouter en direct, veuillez appeler les numéros suivants. Nous suggérons aux participants d'appeler au moins 5 minutes avant l'heure de début prévue.

- Numéro de confirmation : 66330361
- Participants locaux (Toronto et environs) : 416 764-8646
- Participants internationaux : 416 764-8646
- Participants de l'Amérique du Nord : 1 888 396-8049

Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible sur le site Web de la Société dans la section Investisseurs sous Webdiffusion. Pour écouter un enregistrement de la conférence téléphonique, veuillez composer sans frais le 1 877 674-7070 ou le 416 764-8692 et composer le code 330361. L'enregistrement sera disponible jusqu'au jeudi, 18 août 2022.

Informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué de presse. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Supremex met en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées.

dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la crise sanitaire mondiale, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, les cycles économiques, le personnel clé, la pénurie de main d'œuvre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'augmentation du coût des matières premières et leur disponibilité, la perturbation des activités, la fluctuation des taux de change, la croissance par acquisition, la disponibilité des fonds, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, le risque éventuel de litige, la cybersécurité et la protection des données et l'absence de garantie de verser des dividendes. En outre, les risques et les incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales éventuelles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et, dans la notice annuelle de la Société en date du 30 mars 2022, en particulier dans les "Facteurs de risque". Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de Supremex.

À propos de Supremex

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte dix installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et quatre installations manufacturières aux États-Unis, et emploie environ 800 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

Pour plus d'information, visitez www.supremex.com.

Personne-ressource :

Mary Chronopoulos

Chef de la direction financière

investors@supremex.com

514 595-0555, poste 2316